



**LE GROUPE DE DÉFENSE DES DROITS DES DÉTENUÉS DE
QUÉBEC CÉLÈBRE SES TRENTE ANS D'EXISTANCE**

Québec, le 27 septembre 2007 – Le Groupe de défense des droits des détenuEs de Québec a célébré ses trente ans de fondation jeudi soir dernier, au Tam Tam café à Québec. L'évènement s'est déroulé en présence de la fondatrice de l'organisme, madame Odette Pouliot, des membres et bénévoles ainsi que la population.

À cette occasion, madame Annick Allen, présidente du Conseil d'administration a tenu à remercier les bénévoles, membres et donateurs qui, par leur appui indéniable, permettent au Groupe de poursuivre sa mission.

« Nous tenons à exprimer notre admiration à ceux et celles qui ont franchi, parfois avec hardiesse, les nombreux obstacles qu'emportent la lutte et la défense de droits des personnes détenues. Le GDDDQ peut aujourd'hui se targuer d'être le seul organisme de défense de droits au Québec à intervenir directement auprès des personnes incarcérées. Les trente dernières années ont permis au GDDDQ d'acquérir une connaissance approfondie du monde carcéral et de développer une expertise particulière auprès de la clientèle correctionnelle. », a déclaré madame Annick Allen, présidente du conseil d'administration.

C'est lors de cette soirée qu'a eu lieu le dévoilement du cahier souvenir soulignant les 30 ans du GDDDQ. Ce document présente également 30 idées de l'avenir des services correctionnels, vu par les personnes incarcérées. Les propos ont été recueillis parmi les textes reçus lors du concours *Idées d'avenir : la prison de 2037*, réalisé au printemps 2007 auprès des personnes détenues de l'Établissement de détention de Québec. Les 30 idées sélectionnées se retrouvent également sur le site Internet du GDDDQ (www.gdddq.org).

Le GDDDQ invite par ailleurs la population à assister à la conférence de madame Marie-Andrée Bertrand portant sur l'évolution de la criminalité chez les femmes depuis les années 1970. La conférence, organisée dans le cadre des activités du trentième anniversaire, aura lieu le mardi 2 octobre 2007, de 18h30 à 20h30, à l'Hôtel Universel, Salle Hautes Gorges, 2300 chemin Ste-Foy à Québec. L'admission est gratuite.

Le GDDDQ en quelques mots :

Le Groupe de défense des droits des détenuEs de Québec est un organisme à but non lucratif fondé en 1977 par un groupe d'hommes et de femmes préoccupés par les conditions de détention. Ses grands mandats sont la promotion et le respect des droits des personnes incarcérées ainsi que la sensibilisation de la population aux réalités entourant le milieu carcéral.

L'organisme offre un service spécialisé d'information et d'intervention téléphonique sur les lois et règlements régissant la vie en détention. Il reçoit les appels des personnes incarcérées à travers l'ensemble des établissements correctionnels du Québec ainsi que de leurs proches. Depuis sa fondation en 1977, ce sont plus de 3000 personnes qui ont fait appel aux intervenants du GDDDDQ par le biais du service téléphonique.

Le GDDDDQ anime des rencontres auprès des personnes incarcérées de l'Établissement de détention de Québec. Ces rencontres permettent d'échanger avec les personnes détenues au sujet de leurs conditions de vie, de même que de leurs droits et obligations.

Le GDDDDQ travail, seul ou en concertation avec d'autres organismes du milieu, sur certains dossiers touchant la détention et la criminalité. Plusieurs sujets ont été traités par le GDDDDQ au fil des ans. La surpopulation carcérale, les soins de santé, le droit de vote, le travail en détention, la conditions des femmes incarcérées, les relations parents / enfants et l'accès à la formation en sont quelques exemples.

- 30 -

Source : Eric Bélisle
intervenants, GDDDDQ.
Téléphone : (418) 522-4343